



RESPECT DOM

Association loi 1901. Association indépendante de toute organisation politique quelle qu'elle soit.

Communiqué de presse du 16/10/10

RESPECT DOM

Rassemblement pour l'Essor de la Solidarité, de la Paix, de l'Entreprise et des Communautés Territoriales

Nos adhérents ont été surpris et choqués en regardant le **Journal de 13H** du 15 Octobre 2010, sur la chaîne publique **France 2**, d'entendre Monsieur **Jean-Paul GUERLAIN** dire :

« Pour une fois, je me suis mis à travailler comme un nègre. Je ne sais pas si les nègres ont toujours tellement travaillé, mais enfin... »

Respect Dom dénonce avec force le caractère raciste de tels propos, qui semblent tomber sous le coup des dispositions des articles 23 et 24 du Code Pénal de la loi du 29 juillet 1881, qui visent notamment « *ceux qui, par l'un des moyens énoncés à l'article 23, auront provoqué à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non appartenance à une ethnie, une nation, une race ... ».*

Ces propos sont d'autant plus intolérables, qu'ils ont été diffusés sur une chaîne de télévision du service public, censée véhiculer les valeurs de tolérance, d'ouverture et de respect mutuel au sein de la République Française.

Notre association est plus que jamais déterminée à agir pour lutter contre toutes formes de discrimination, de racisme et de xénophobie.

Le Président de RESPECT DOM

Jean-François HAYOT